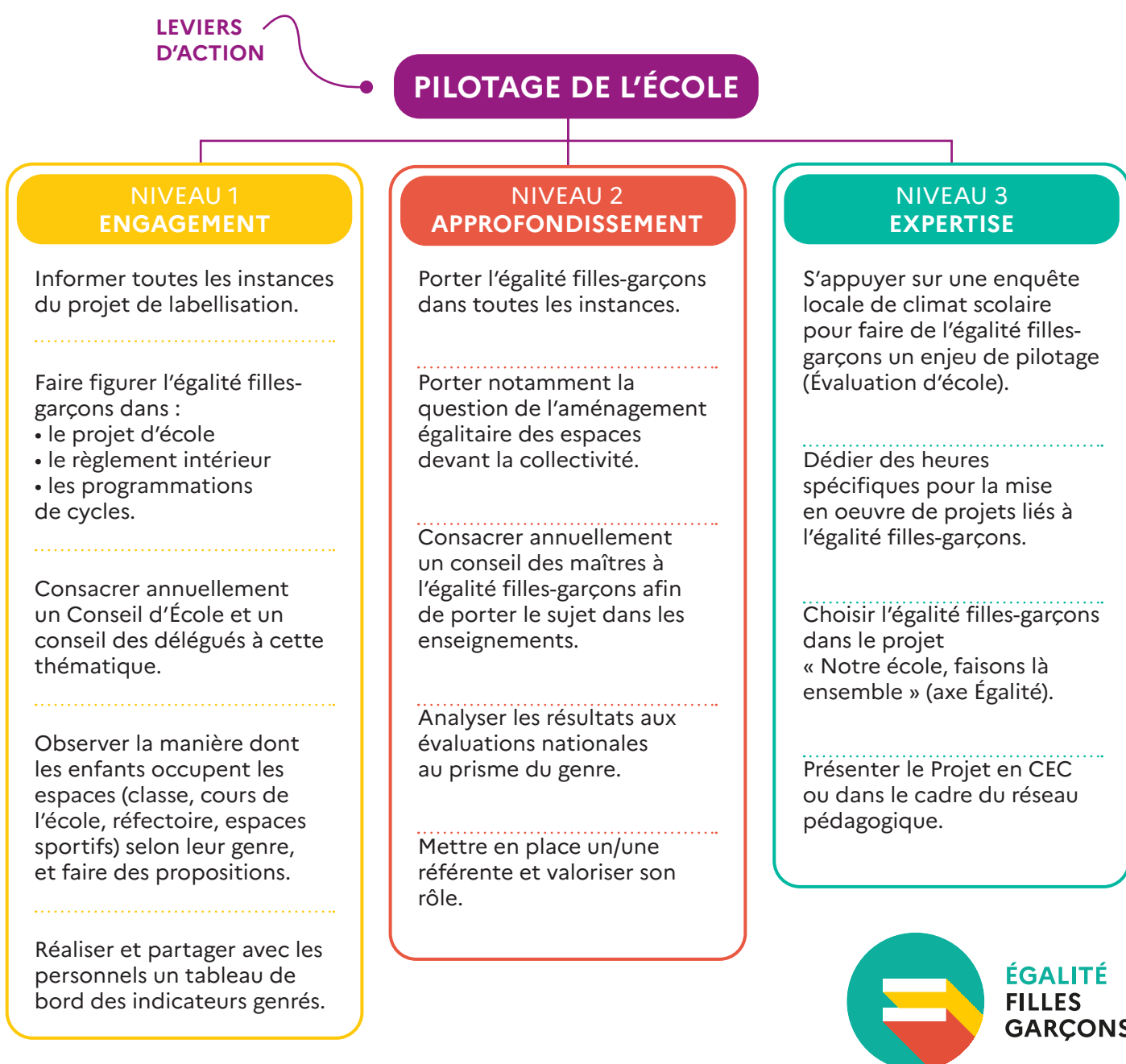


### RÉFÉRENTIEL À L'USAGE DES CANDIDATS ET DES COMITÉS DE LABELLISATION

Le tableau ci-dessous reprend les cinq leviers d'action qui définissent une politique nationale de l'égalité entre les filles et les garçons, la prévention des LGBTphobies, autrement dit une politique de l'égalité entre les genres, et sa traduction à l'échelle de l'établissement scolaire. Pour chacun des trois niveaux de labellisation, il détaille un ensemble de critères correspondant à chacun des cinq leviers. Il est, à ce titre, à la fois un outil d'aide à la candidature et un référentiel pour les comités de labellisation.

*Nota : Il n'est pas obligatoire de remplir l'ensemble des critères pour être éligible à un niveau donné de labellisation.*



## FORMATION

### NIVEAU 1 ENGAGEMENT

Engager la formation de la direction et/ou du personnel référent l'égalité filles-garçons sur la question des déterminismes de genre.

Encourager l'inscription des personnels de l'établissement à des formations inscrites au PAF.

Sensibiliser les délégués à la question des déterminismes de genre.

### NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT

Engager la formation de l'ensemble des personnels aux déterminismes liés au genre (y compris dans les dispositifs ULIS/SEGPA).

Proposer une FIT au sein de l'école ou du réseau pédagogique.

### NIVEAU 3 EXPERTISE

Engager un dialogue avec les services périscolaires afin de créer les conditions d'une culture commune sur le sujet.

Encourager les collègues à devenir formateurs / formatrices (CAFIPEMF) sur la circonscription.

## POLITIQUE ÉDUCATIVE

Faire du règlement intérieur et du projet d'école des supports au service de la politique éducative en faveur de l'égalité filles-garçons.

Faire connaître les actions éducatives liées à l'égalité filles-garçons et y engager au moins une classe par cycle.

Favoriser la mise en oeuvre des propositions du conseil des maîtres/maîtresses et du CEC dédiées à l'égalité filles-garçons.

Organiser une action pour le

- 8 mars, journée internationale des droits des femmes
- 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes (cycle 3).

Rendre visible la mise en oeuvre de l'éducation à la sexualité (*circulaire de 2018*).

Lutter contre la banalisation des insultes et comportements sexistes.

Engager les classes du cycle 3 dans un projet éducatif d'ampleur (sur la lutte contre les stéréotypes de genre, la lutte contre les violences sexistes).

Engager une réflexion, en lien avec la collectivité territoriale, sur les usages et les aménagements des espaces scolaires.

Consolider des espaces de cour de récréation égalitaires.

Faire du conseil d'école et de toutes les réunions d'information à destination des familles des lieux dégagés de tout stéréotype de genre.

Développer des mesures de responsabilisation pour répondre aux comportements à caractère sexiste et aux violences sexuelles.

Prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel (cycle 3).

Impliquer tous les dispositifs de démocratie scolaire et d'engagement des élèves dans la labellisation.

Rendre les élèves acteurs de la mobilisation autour du 8 mars et du 25 novembre (cycle 3).

Organiser une action pour le 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Structurer et pérenniser un réseau d'élèves ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité filles-garçons.



ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS

# PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

## NIVEAU 1 ENGAGEMENT

Proposer des outils pour observer les pratiques en classes (valorisation des filles et des garçons, répartition égale de la parole entre les filles et les garçons, répartition des tâches, appréciations sur les copies et les bilans périodiques, mixité dans les groupes, etc.)

Proposer des réponses pédagogiques, notamment dans les apprentissages fondamentaux, pour prendre en compte l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des enseignements (faire le lien avec les réflexions menées dans les conseils des maîtres/maîtresses et de cycle.)

Engager une réflexion sur les manuels scolaires utilisés et plus largement sur les supports pédagogiques comme outil d'éducation à l'égalité.

Favoriser la pratique sportive des filles et des garçons et de l'activité physique dans le cadre des 30' APQ.

Faire un état des lieux du fonds documentaire de la bibliothèque de l'école.

## NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT

Accompagner, en lien avec l'équipe de circonscription, l'évolution des pratiques professionnelles en lien avec la sollicitation, le cas échéant, d'une formation d'initiative locale).

Se fonder sur les conseils des maîtres/maîtresses et de cycles pour renforcer la prise en compte de l'égalité dans les disciplines et favoriser des engagements d'équipes.

Constituer un fonds documentaire sur l'égalité filles garçons, sur les droits des femme et sur la question LGBT.

Conduire un dialogue avec les familles dans les rendez-vous sur le parcours de scolarité de l'élève pour favoriser des choix dégagés des déterminismes de genre.

## NIVEAU 3 EXPERTISE

S'appuyer sur l'ensemble des situations d'apprentissage, les enseignements, les projets de classes et d'école (EAC-EMC-EDD-Éducation à la sexualité) pour faire acquérir le sens de l'égalité filles-garçons aux élèves.

Solliciter l'accompagnement de la recherche pour améliorer les pratiques professionnelles.

Systématiser la prise en compte des enjeux de mixité et d'égalité dans l'accompagnement individuel des élèves et des familles.

Accompagner l'ambition des filles et des garçons en se fondant sur les dispositifs d'égalité des chances.

Engager l'association sportive dans une démarche en faveur de l'égalité et la mixité (en lien avec l'USEP)

Faire connaître et partager l'expertise des personnels enseignants et d'éducation en matière de pratiques professionnelles au-delà de l'école (CEC, réseau pédagogique)



# PARTENARIAT ET RAYONNEMENT

## NIVEAU 1 ENGAGEMENT

Identifier sur le territoire les partenaires, qu'ils soient institutionnels, associatifs, culturels ou issus du monde professionnel, pouvant contribuer à promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'école.

Engager un ou plusieurs partenariats avec des structures bénéficiant d'une expertise en matière d'égalité filles-garçons et organiser des interventions devant les élèves et/ ou le personnel de l'école.

Informar les familles de la démarche de l'école en faveur de la labellisation égalité filles-garçons.

## NIVEAU 2 APPROFONDISSEMENT

Développer les interventions de partenaires ayant une expertise en matière d'égalité filles-garçons interventions devant les élèves et/ ou le personnel de l'école.

Encourager la co-éducation, et associer les familles au processus de labellisation.

## NIVEAU 3 EXPERTISE

Systematiser, pour toutes les classes de l'école, des interventions de partenaires.

Faire contribuer les familles à la dynamique de l'école en faveur de l'égalité filles-garçons.

Rendre visible l'engagement de l'école en faveur de l'égalité filles-garçons en organisant une valorisation des actions menées dans l'école et plus largement sur son territoire (plusieurs écoles du collège de secteur) (expositions, spectacles, etc.).

